

Enquête —
1 an après

Interdiction d'installation de nouvelles chaudières fioul au 1^{er} juillet 2022 : 40 % des consommateurs souhaitent toujours rester au fioul



Pour les 3,5 millions de foyers français chauffés au fioul, le couperet se rapproche ! Dans moins d'un mois, à partir du 1^{er} juillet 2022, si leur chaudière tombe en panne et ne peut être réparée, ils seront contraints de changer leur mode de chauffage. En effet, un décret publié au Journal Officiel le 6 janvier 2022 rend impossible l'installation de nouveaux appareils de chauffage fonctionnant au fioul ou au charbon en rénovation et dans le neuf, en fixant un seuil maximal d'émissions de gaz à effet de serre à respecter de 300gCO₂eq/KWh.

Un an après une première enquête réalisée auprès des consommateurs de fioul après l'annonce de l'interdiction, FioulReduc, site Internet indépendant de vente de fioul à prix bas, et Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, ont souhaité les interroger de nouveau afin d'observer les évolutions de comportement à l'approche de cette mesure.

Cette étude, à laquelle 1 114 consommateurs de fioul ont répondu en ligne entre le 20 avril et le 12 mai 2022¹, révèle que l'interdiction imminente ne semble pas provoquer de réel sursaut chez les utilisateurs de fioul : 40 % d'entre eux souhaitent toujours conserver ce mode d'énergie pour se chauffer, malgré une hausse de son prix ces derniers mois, et sont de plus en plus inquiets.

Cette étude fait apparaître quelques évolutions intéressantes à souligner, comme la désaffection des consommateurs pour la chaudière gaz, de moins en moins plébiscitée comme solution de remplacement, et un passage à l'acte plus rapide pour ceux décidés à franchir le pas.

¹ Méthodologie : FioulReduc et Hellio ont organisé conjointement une consultation auprès des 124 000 clients de FioulReduc répartis sur toute la France, à laquelle 1 114 personnes ont répondu en ligne entre le 20 avril et le 12 mai 2022.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Des consommateurs toujours satisfaits de leur équipement fioul en place malgré un prix variable et en hausse

Selon les résultats de l'enquête, le profil des consommateurs de fioul reste similaire à celui de 2021 : leur foyer est composé de 2,2 personnes en moyenne, ils sont en majorité retraités, avec un âge moyen de 61 ans, le revenu moyen de leur foyer est de 38 885 €. Leur dépense annuelle moyenne de fioul s'élève à 1 710 €, elle était de 1 632 € en 2021, soit une augmentation de 5 %.



Maëlle Ricard
Directrice des opérations chez FioulReduc

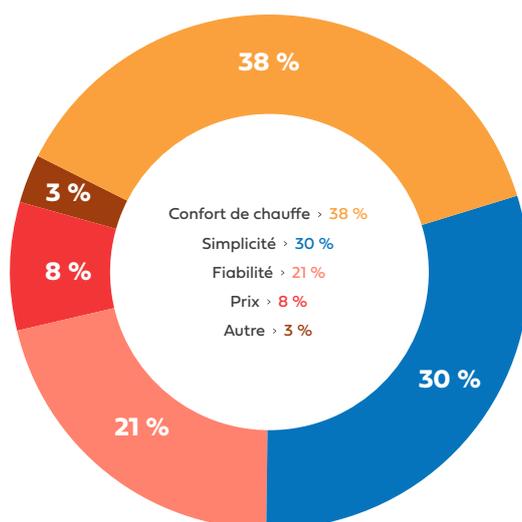
« Le prix du fioul a augmenté de 78 % en 1 an, sans compter une augmentation sans précédent de 135 % pendant 1 mois due à la crise en Ukraine. Les dépenses des Français chauffés au fioul n'ont augmenté que de 5 % sur un an. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette différence : d'une part certaines personnes se sont restreintes sur leur chauffage, en remplissant leur cuve au minimum à chaque fois ; d'autre part, selon la date de leur dernier approvisionnement, ils ont pu répartir un peu le surcoût. Il est fort probable que la hausse de coût se fasse davantage ressentir l'année prochaine, si les prix ne baissent pas d'ici là », analyse Maëlle Ricard, directrice des opérations chez FioulReduc.

Ces consommateurs apprécient toujours le fioul avant tout pour son confort de chauffe (38 %), sa simplicité dans la gestion au quotidien (30 %) et sa fiabilité (21 %).

Le fioul : ses avantages

Quels avantages vous apporte le chauffage au fioul ?

A tous, en % des réponses exprimées



Les consommateurs pouvaient choisir plusieurs réponses.

Comme en 2021, le fioul reste apprécié pour son confort, sa simplicité et sa fiabilité.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Selon eux, cependant, le principal inconvénient du fioul reste son prix variable à 36 % et son coût annuel arrive cette année en 2^{ème} position des inconvénients avec 26 % des répondants contre 18 % en 2021. Preuve que l'augmentation des prix de l'énergie impacte aussi les utilisateurs de ce mode de chauffage. L'impact environnemental du fioul figure également parmi les inconvénients cités, mais de manière moindre et sans progresser par rapport à l'année dernière (14 % en 2022 vs 15 % en 2021).

Perspectives d'interdiction d'installation de nouvelles chaudières au fioul : plus d'inquiétude, moins de gaz et un passage à l'acte plus rapide

L'entrée en vigueur imminente de cette mesure réglementaire, ne portant que sur les nouvelles installations, suscite encore plus d'inquiétude et de mécontentement chez les consommateurs qu'en 2021, l'inquiétude passant de 36 % à 40 %.

Ils sont encore 40 % à déclarer que cette interdiction ne va pas les pousser à changer d'énergie dans les 5 années à venir, une proportion en léger recul par rapport à 2021 (47 %). 21 % envisagent de changer le brûleur de leur chaudière pour la rendre compatible au biofioul, 17 % pensent ne rien changer et 2 % souhaitent installer une nouvelle chaudière fioul avant l'interdiction.

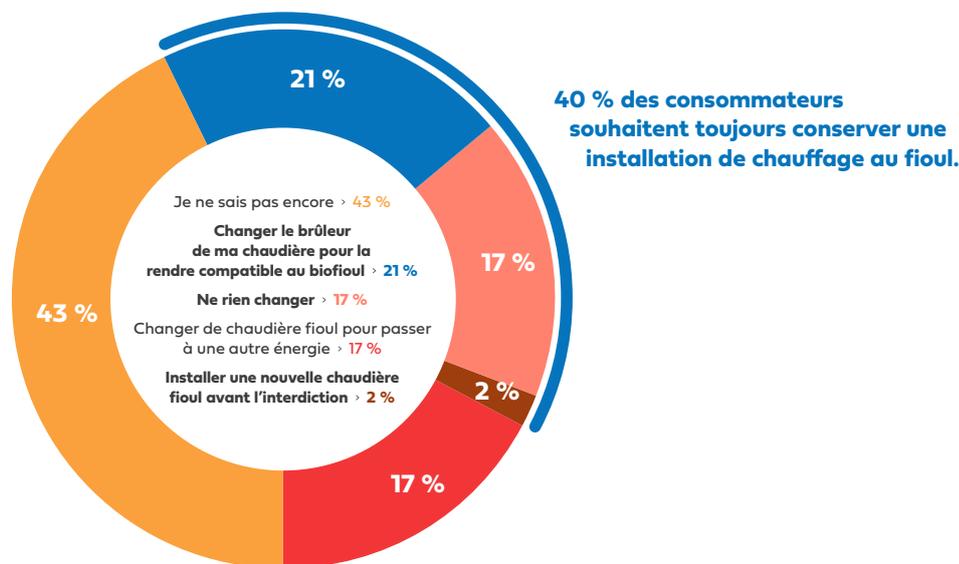
La principale motivation invoquée par les consommateurs reste le bon fonctionnement de leur installation avec 44 % des réponses exprimées (47 % en 2021).

La part des indécis a quant à elle progressé : elle est passée de 38 % en 2021 à 43 % cette année.

Réactions sur l'interdiction imminente d'installation de nouvelles chaudières fioul

Suite à l'interdiction de l'installation de nouvelles chaudières au fioul, que pensez-vous faire dans les 5 prochaines années

A tous, en %



L'approche de l'interdiction d'installation de nouvelles chaudières au fioul ne semble pas provoquer de réel sursaut chez ses utilisateurs, même si la part des consommateurs ne souhaitant pas changer a quelque peu reculé (40 % vs 47 % en 2021). Quelques évolutions notables sont à souligner par rapport à 2021 : la part des indécis a progressé (43 % vs 38 % en 2021) ainsi que celle des consommateurs voulant changer leur chaudière fioul pour passer à une autre énergie (17 % vs 15 % en 2021).

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Vous souhaitez rester au fioul : pourquoi ?

Pour quelles raisons souhaitez-vous conserver votre chaudière fioul ?

Aux personnes déclarant souhaiter conserver leur chaudière fioul (453 répondants), en % des réponses exprimées

44 %

Mon installation fonctionne bien, pourquoi la changer ?

23 %

Je n'en ai pas les moyens

14 %

Dans ma situation, c'est ce qu'il y a de moins cher

13 %

Je n'utilise pas tant de fioul que ça

5 %

Les démarches me semblent compliquées

1 %

Autre

Les consommateurs pouvaient choisir plusieurs réponses.

Une grosse part des consommateurs ne souhaitent toujours pas changer leur chaudière fioul : ils déclarent ne pas vouloir investir alors que leur équipement fonctionne encore bien. À noter que le frein lié aux moyens financiers pour changer d'équipement concerne davantage de répondants qu'en 2021, passant de 17 % à 23 %.

Parmi les autres évolutions notables à souligner, **la part des consommateurs voulant changer leur chaudière fioul pour passer à une autre énergie enregistre une légère progression : ils sont 17 % à l'envisager (15 % en 2021).**

La pompe à chaleur reste le mode de chauffage le plus plébiscité (51 %), devant la chaudière à granulés de bois (35 %).

Fait marquant : la chaudière gaz n'obtient plus que 4 % des suffrages (12 % en 2021). La baisse des aides pour son installation (Coup de pouce supprimé le 1^{er} juillet 2021 et suppression de MaPrimeRénov' à venir à partir du 1^{er} janvier 2023) et le conflit russo-ukrainien ont certainement joué dans le choix des réponses.

À noter enfin que la chaudière hybride, combinant un système de pompe à chaleur et une chaudière fioul, est désormais citée comme une autre alternative possible par 6 % des répondants.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

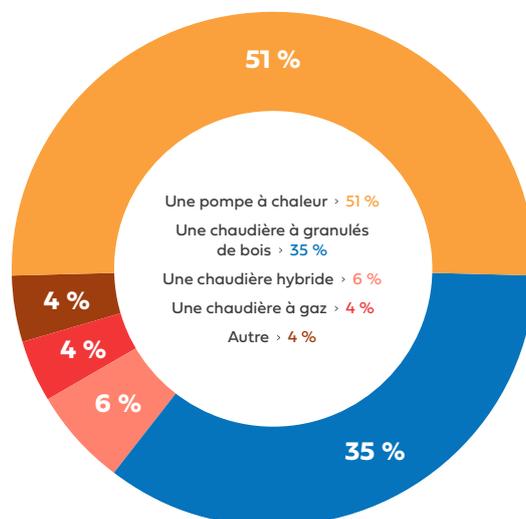
FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

La fin du fioul, les perspectives

À choisir, pour remplacer votre chaudière fioul vous opteriez pour :

Aux personnes déclarant changer de chaudière fioul pour passer à une autre énergie (186 répondants), en %



La pompe à chaleur reste le mode de chauffage le plus plébiscité en remplacement du fioul (51 %). La chaudière gaz enregistre une chute vertigineuse dans le choix des répondants passant de 12 % à 4 %. La baisse des aides pour son installation et le conflit russo-ukrainien ont certainement joué dans le choix des réponses. La chaudière hybride, combinant un système de pompe à chaleur et une chaudière fioul, est désormais citée comme une autre alternative possible par 6 % des répondants.

Pour ces 17 % de répondants qui envisagent de se séparer de leur chaudière fioul, ils pensent sauter le pas dans un laps de temps plus rapide qu'en 2021 : dans l'année pour plus de la moitié (54 % vs 40 % en 2021).

La possibilité d'utiliser du biofioul² (fioul comportant des biocarburants afin de le rendre plus écologique en diminuant son taux de soufre et ses émissions de CO₂) en remplacement du fioul suscite la curiosité d'une bonne partie des consommateurs (49 %). Les réserves évoquées à ce sujet concernent toujours la compatibilité de leur matériel, le surcoût lié à ce produit et son impact écologique.

À noter que les chaudières biofioul 30 respecteront la nouvelle norme pour le remplacement d'un système de chauffage (seuil maximal d'émissions de gaz à effet de serre de 300gCO₂eq/KWh). La date d'autorisation de ce futur carburant n'est pas encore connue à ce jour.

Les aides financières : un élément de plus en plus considéré comme déclencheur

Afin d'atteindre son objectif de changement de toutes les chaudières fioul dans les 10 prochaines années, le gouvernement français a mis en place plusieurs aides financières : MaPrimeRénov', incluant le tout récent bonus supplémentaire de 1 000 € accordé depuis le 15 avril jusqu'au 31 décembre 2022 pour le remplacement par un équipement à énergies renouvelables, et le Coup de pouce Chauffage.

² <https://www.fioulreduc.com/blog/biofioul-tout-savoir>

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Pourtant, le frein lié aux moyens financiers pour changer d'équipement concerne davantage de répondants qu'en 2021, passant de 17 % à 23 %.

Pour 2/3 des consommateurs de fioul déclarant ne pas encore envisager le renouvellement de leur équipement au fioul, des aides financières plus généreuses ou accessibles à un plus grand nombre pourraient les pousser à reconsidérer leur mode de chauffage. Cette tendance s'est accrue en 2022, passant de 69 % à 74 %. Preuve que malgré le bonus supplémentaire accordé depuis le 15 avril 2022, les aides ne sont toujours pas considérées comme suffisantes.



Pierre Maillard
Président Directeur Général de Hellio

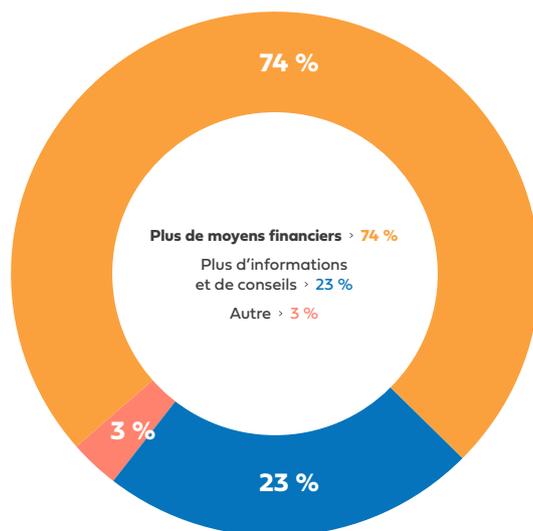


« Accompagner 3,5 millions de foyers chauffés au fioul vers une autre source d'énergie ne peut se faire en un claquement de doigts ! L'enjeu est important, tant pour chaque foyer que pour la filière fioul qui sait être force de proposition avec des biocombustibles. **Il est primordial de souligner qu'un changement de système de chauffage doit être réfléchi en fonction de l'état du bien immobilier, de sa localisation, et de la composition du foyer occupant. Hellio conseille de ne pas se précipiter sur un système de chauffage qu'un foyer pourrait regretter !** Des professionnels comme Hellio sont mobilisés pour trouver la meilleure solution, et l'installer au meilleur moment. Notre objectif est de maximiser les économies d'énergies d'un foyer, d'améliorer son confort et de valoriser son bien immobilier. Ce triptyque doit primer sur le reste ! Attention aux vendeurs peu scrupuleux sur ces trois points », souligne Pierre Maillard, Président Directeur Général de Hellio.

Les aides financières, un élément déclencheur ?

Qu'attendez-vous comme types d'aides :

Aux personnes déclarant ne pas encore envisager le renouvellement de leur équipement au fioul (829 répondants), en %



Pour les 2/3 des répondants, des aides financières plus généreuses ou accessibles à un plus grand nombre pourraient les pousser à reconsidérer leur mode de chauffage. Cette tendance s'est accrue en 2022 passant de 69 % à 74 %. Preuve que, malgré le bonus des 1 000 € supplémentaire accordé par le gouvernement dans le cadre de MaPrimeRénov' depuis le 15 avril 2022, les aides ne sont toujours pas considérées comme suffisantes.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Rappel des aides pour le remplacement d'une chaudière fioul

MaPrimeRénov'

Cette aide publique permet de financer, entre autres, les travaux de chauffage d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent être effectués par des entreprises labellisées RGE. MaPrimeRénov' est accessible à l'ensemble des propriétaires, occupants et bailleurs, quels que soient leurs revenus. Son montant varie en fonction des niveaux de revenus classés en 4 catégories : bleu (ménages très modestes), jaune (ménages modestes), violet (revenus intermédiaires), rose (revenus élevés).

Depuis le 15 avril 2022 et jusqu'au 31 décembre 2022, le gouvernement accorde une prime supplémentaire de 1000 € pour tout remplacement d'un système de chauffage par un équipement à énergies renouvelables.

Hellio est mandataire de l'Anah depuis juillet 2020.

Le Coup de pouce Chauffage

Le dispositif "Coup de pouce" est une prime financière forfaitaire allouée à la réalisation de travaux d'économies d'énergie en échange d'exigences de qualité et de garantie de performance énergétique. Créé par le ministère de la transition écologique en janvier 2019, le dispositif "Coup de pouce Chauffage" aide les ménages à changer leur chaudière peu performante pour un équipement utilisant des énergies renouvelables.

Hellio, signataire de la charte d'engagement de ce "Coup de pouce" accompagne les ménages dans ces changements³.

Le "Coup de pouce Chauffage" est cumulable avec MaPrimeRénov' et l'éco-PTZ.

³ <https://particulier.hellio.com/solutions/chauffage>

À propos de Hellio



Hellio est l'acteur historique de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com